ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL DE LA HAYE

THE HAGUE ACADEMY OF INTERNATIONAL LAW

The Permanent Missions of the Philippines and the Republic of Korea to the United Nations

cordially invite Permanent Representatives, Deputy Permanent Representatives, Sixth Committee Delegates and Legal Advisors to the annual Side Event of The Hague Academy of International Law on

IS INTERNATIONAL LAW A BABEL'S TOWER?

held with the kind sponsorship of the Permanent Missions to the United Nations

of Argentina, Armenia, Austria, Bolivia, Brazil, Burkina Faso, Canada, Chile, Colombia, Costa Rica, the Czech Republic, Denmark, Ecuador, Egypt, El Salvador, France, Georgia, Germany, Greece, Hungary, India, Japan, Latvia, Lebanon, Luxembourg, Malta, Mexico, Norway, Peru, Portugal, the Principality of Andorra, the Principality of Monaco, the Republic of Poland, Senegal, Singapore, Slovakia, Slovenia, Spain, Thailand, the Togolese Republic, Ukraine, the United Arab Emirates, the United States of America, Uruguay and Vietnam

with the participation of:
by alphabetical order

H.E. Mr. Marcin Czepelak
Secretary-General of the Permanent Court of Arbitration

H.E. Mr. Philippe Gautier
Registrar of the International Court of Justice

Dr. Nilüfer Oral
Member of the Curatorium of the Academy and member of the International Law Commission

Professor Jean-Marc Thouvenin
Secretary-General of The Hague Academy of International Law

The Side Event will be held in **English** and in **French**, with simultaneous interpretation*

on Wednesday, 23 October 2024

13:15 – 14:30 hours

United Nations Headquarters, New York
Conference Room 8

*The simultaneous translation is supported by the Principality of Andorra.

The Hague Academy of International Law

Since 1923, The Hague Academy of International Law contributes to the promotion of peace through law, a concept whose crucial necessity has never been so obvious. Each year the Academy organizes a six-week session of Summer Courses at the Peace Palace, where it has its seat, in the vicinity of the International Court of Justice and the Permanent Court of Arbitration. The Summer courses welcome more than 650 attendees from over the world. In addition, the Academy created a three-week session of courses in winter, hosting around 300 attendees.

The courses are given by renowned academics, diplomats and practitioners from various institutions in the world, in French or English, with simultaneous translation into the other language. The written version of the courses is subsequently published in the famous *Collected Courses of The Hague Academy of International Law*, published annually since 1923, and now comprising 441 volumes constituting a veritable encyclopedia of international law. Taking note of this unique activity, the United Nations General Assembly regularly underlines "the contributions of The Hague Academy to the teaching, study, dissemination and wider appreciation of international law" (A/RES/78/107, paras. 23 and 24 of 11 December 2023).

Over time, other activities have been added: courses are available online; the Centre for Studies and Research, which is held immediately after the end of the session of the Summer Courses; programmes on demand upon specific request of States, a Moot Court competition in French and the Day of Crisis competition in English.

Altogether, these activities make the Academy a dynamic institution, relying on one century of experience and constantly evolving to adapt to the needs of the time with respect to the dissemination of knowledge of international law and its teaching, both in theory and in practice.

ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL DE LA HAYE

THE HAGUE ACADEMY OF INTERNATIONAL LAW

100 YEARS and beyond ANS et au-delà

Les missions permanentes des Philippines et de la République de Corée auprès des Nations Unies

invitent cordialement les représentants permanents, les représentants permanents adjoints, les délégués de la sixième commission et les conseillers juridiques à l'événement parallèle annuel de l'Académie de droit international de La Haye sur

LE DROIT INTERNATIONAL EST-IL UNE TOUR DE BABEL ?

organisé avec l'aimable soutien des missions permanentes auprès des Nations Unies

de l'Allemagne, de l'Argentine, de l'Arménie, de l'Autriche, de la Bolivie, du Brésil, du Burkina Faso, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, du Danemark, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Équateur, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Géorgie, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Inde, du Japon, de la Lettonie, du Liban, du Luxembourg, de Malte, du Mexique, de la Norvège, du Pérou, du Portugal, de la Principauté d'Andorre, de la Principauté de Monaco, de la République de Pologne, de la République tchèque, de la République togolaise, du Salvador, du Sénégal, de Singapour, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Thaïlande, de l'Ukraine, de l'Uruguay et du Viêt Nam

avec la participation de :
par ordre alphabétique

S.E. M. Marcin Czepelak
Secrétaire général de la Cour permanente d'arbitrage

S.E. M. Philippe Gautier
Greffier de la Cour internationale de Justice

Dr. Nilüfer Oral
Membre du Curatorium de l'Académie et membre de la Commission du droit international

M. le professeur Jean-Marc Thouvenin
Secrétaire général de l'Académie de droit international de La Haye

Le Side Event se tiendra en **anglais** et en **français**, avec interprétation simultanée*

le mercredi 23 octobre 2024

13h15 – 14h30

Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York
Salle de conférence 8

*La traduction simultanée est soutenue par la Principauté d'Andorre.

Académie de droit international de La Haye

Depuis 1923, l'Académie de droit international de La Haye contribue à la promotion de la paix par le droit, concept dont la cruciale nécessité n'a jamais été aussi évidente. Elle organise chaque année au Palais de la Paix où elle a son siège, dans le voisinage de la Cour internationale de Justice et de la Cour permanente d'Arbitrage, six semaines de cours d'été en droit international public et droit international privé, ouverts à plus de 650 auditeurs de tous les pays du monde et, en hiver, trois semaines de cours de droit international.

Les cours sont donnés par des universitaires, diplomates et praticiens renommés, en français ou anglais, avec une traduction simultanée dans l'autre langue. La version écrite des cours est par la suite systématiquement publiée dans le célèbre *Recueil des Cours de l'Académie de droit international de La Haye* publié chaque année depuis 1923 et comprenant désormais 441 Volumes constituant une véritable encyclopédie du droit international. Prenant acte de cette activité d'une ampleur unique, l'Assemblée générale des Nations Unies souligne régulièrement le « concours que l'Académie apporte à l'enseignement, à l'étude, à la diffusion et à une compréhension plus large du droit international » (A/RES/78/107, par. 23 et 24 du 11 décembre 2023).

Au fil du temps, d'autres activités se sont ajoutées : des cours accessibles en ligne ; le Centre d'étude et de recherche qui se tient chaque année immédiatement après la fin de la session des cours d'été, des sessions de cours avancés à la demande spécifique des États, le concours de plaidoiries en français et la compétition « Day of Crisis » en anglais.

Cet ensemble fait de l'Académie une institution dynamique, forte de l'expérience d'un siècle et soucieuse d'adaptation aux besoins de son époque en matière de diffusion de la connaissance du droit international tout comme de son enseignement, tant théorique que pratique.